



DOSSIER DE PRESSE

**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE  
DE PROTESTATION NATIONALE DE L'UNAPL  
POUR SAUVER LES ENTREPRISES LIBÉRALES  
DE L'ASPHYXIE**

Le 9 décembre 2013



**Professions libérales,  
les métiers de la vie  
EN DANGER**



## DOSSIER DE PRESSE

Lancement de la campagne de protestation nationale  
de l'UNAPL pour sauver les entreprises libérales de l'asphyxie

Le 9 décembre 2013

# FISCALITÉ, RETRAITE, EMPLOI : LES ENTREPRISES LIBÉRALES ASPHYXIÉES

Les entreprises libérales représentent **26,9 % du total des entreprises françaises**, dont **89% de TPE**, et totalisent **2 millions d'actifs** dont **1 million de salariés**. Jusqu'à présent ce secteur affichait un dynamisme créateur d'emplois et de croissance dans les secteurs de la santé, du droit, des techniques et du cadre de vie. Ces entreprises se créent, se développent et fonctionnent grâce à l'investissement personnel, sur leurs fonds propres, sans aides publiques, de professionnels libéraux qui ne comptent pas leurs heures et s'investissent, engagent leur responsabilité personnelle et souvent prennent des risques pour faire croître leur activité.

Les professionnels libéraux soignent, défendent et conseillent **5 millions de personnes chaque jour**. Leur implantation en tous points du territoire, y compris dans les zones rurales offre un maillage territorial de forte densité. Il permet aux Français d'avoir non seulement la liberté de faire appel au professionnel de leur choix et de bénéficier de prestations personnalisées et de conseils indépendants, mais aussi de pouvoir trouver un professionnel de santé, du droit, du cadre de vie ou des techniques près de chez lui.

Les professionnels libéraux jouent un véritable rôle d'amortisseur social dans une société en grande difficulté financière et morale. Contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas des « nantis » et de nombreuses professions subissent les effets de la crise économique au même titre que les autres catégories de Français. Avec l'aggravation des charges sociales et de la fiscalité appliquée aux entreprises, couplée au gel des honoraires de nombreuses professions ont même vu leur résultat d'activité baisser. C'est par exemple le cas de certaines spécialités médicales, des architectes, des géomètres, des agents commerciaux, des auto-écoles. Pour ces professionnels, la perte de pouvoir d'achat est amplifiée par une pression fiscale devenue insupportable.

Pourtant, au lieu de leur accorder la reconnaissance et le soutien qu'ils méritent, cela fait des mois que le gouvernement s'acharne sur les professions libérales et qu'il asphyxie peu à peu !



Depuis des mois nous assistons à :

- **L'asphyxie fiscale**, avec un matraquage fiscal insupportable et la sur-taxation arbitraire de 40% des professionnels en BNC pour la CFE !
- **L'asphyxie de la retraite**, avec une nationalisation du système de retraite des professionnels libéraux pour que l'Etat puisse ponctionner les provisions qu'ils ont faites afin d'assurer le départ à la retraite des générations issues du baby-boom et garantir la solidarité intergénérationnelle, alors qu'ils reversent déjà 30% de leurs cotisations à la compensation nationale!
- **L'asphyxie du dialogue social**, avec une marginalisation des entreprises libérales alors qu'elles représentent près de 27% des entreprises et 2 millions d'emplois. Le gouvernement qui n'écoute que les grandes entreprises du CAC 40 veut leur imposer des contraintes démesurées mortifères pour les TPE !

Tout ceci vient à la suite d'une série de brimades imposées par le gouvernement aux professions libérales :

- L'exclusion des employeurs libéraux de la **concertation sur l'ANI** « sécurisation de l'emploi » dans les entreprises.
- La tentative d'éviction des professionnels libéraux des mandats parlementaires lors du débat sur la loi de **moralisation de la vie publique**,
- L'exclusion des employeurs libéraux de la **concertation sur la réforme des retraites**, alors que l'UNAPL avait déposé 17 propositions lors de la Commission Moreau,
- La marginalisation des employeurs libéraux de la **concertation sur la formation professionnelle**,
- La relégation des employeurs libéraux **aux sous-sols** de la représentativité patronale nationale et interprofessionnelle,
- Le maintien de **mesures fiscales discriminatoires** pour les petites entreprises libérales en BNC tandis que le gouvernement renonce à taxer les plus grosses en annulant la taxation des excédents bruts d'exploitation.

L'UNAPL trouve que cela fait beaucoup et s'interroge sur les raisons d'un tel acharnement. La colère monte parmi les professionnels libéraux qui en ont assez **d'être stigmatisés** par un gouvernement qui leur impose tous les efforts et ne négocie jamais. L'UNAPL a décidé de briser le silence et de faire savoir que **les entreprises libérales sont en danger**. Si le gouvernement ne change pas de cap de toute urgence et ne révisé pas sa politique en direction des professionnels libéraux, il va tuer un secteur économique indispensable à la relance du pays.

L'UNAPL souhaite mettre le gouvernement face à ses responsabilités et attend une réponse concrète.



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

## **LES RAISONS DE LA COLÈRE**

### **L'acharnement fiscal du gouvernement sur les professionnels libéraux**

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014 (article 57) le gouvernement se livre à un acharnement fiscal inédit sur les professionnels libéraux et en particulier pour les 80% d'entre eux qui relèvent du régime des bénéficiaires non commerciaux (BNC) dont **il veut aggraver de 40% la cotisation foncière des entreprises (CFE)** par rapport à leurs homologues relevant du régime des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC).

Le gouvernement justifie la disparité de traitement entre professionnels en BNC et professionnels en BIC par le fait que les entreprises relevant du BNC auraient des « facultés contributives » plus importantes que les autres. L'UNAPL dénonce cet argument d'autant plus fantaisiste que le modèle économique des deux régimes n'est pas significativement différent, mais surtout, la CFE n'est pas un impôt basé sur les facultés contributives contrairement à d'autres, comme l'impôt sur le revenu qui s'applique à tous.

L'UNAPL dénonce une **rupture caractérisée du principe de l'égalité devant l'impôt**.

Les professionnels libéraux ont été choqués de l'intransigeance du gouvernement à leur égard d'autant que par ailleurs il a fait preuve de souplesse pour les grandes entreprises en renonçant à la taxation sur les excédents bruts d'exploitation pour rechercher une solution avec les représentants des entreprises concernées.

### **L'étatisation de la retraite des professions libérales**

Début avril, l'UNAPL a présenté 17 propositions et recommandations à la Commission Moreau pour la retraite des professions libérales et celles des salariés des entreprises libérales en insistant sur la nécessité, pour l'UNAPL de préserver l'autonomie de ce qui caractérise les régimes des libéraux, et de garantir un bon niveau pour le revenu de remplacement en raison des difficultés croissantes de revente du patrimoine professionnel, de simplifier la liquidation des droits des poly-pensionnés et de favoriser le cumul emploi-retraite.

Début septembre, le gouvernement a sorti de son chapeau une réforme des retraites contenant une surprise de taille : l'étatisation du système de retraite des professionnels libéraux !



**Professions libérales,  
les métiers de la vie EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

Concrètement, à travers ce texte (article 32), le gouvernement veut imposer :

- La désignation par décret ministériel du Directeur de la CNAVPL (Régime de base),
- La transformation du Conseil d'administration de la CNAVPL en un simple Conseil de surveillance,
- L'obligation pour la CNAVPL de contracter avec l'État une convention d'objectifs pluriannuels sur la gestion et le fonctionnement,
- L'obligation pour les sections professionnelles de conclure des contrats de gestion avec la CNAVPL,
- La modification des statuts de ces sections professionnelles pour les rendre conformes à des statuts-types approuvés par arrêté ministériel.

Les professionnels libéraux voient dans cette réforme une injure à leur capacité de gérer leur propre système de retraite et redoutent qu'elle ne soit qu'un prétexte destiné à dissimuler la vraie finalité de l'Etat qui consisterait à **faire main basse sur les provisions des caisses des libéraux** afin de combler les régimes déficitaires. Or ces provisions sont indispensables pour solvabiliser le départ à la retraite des générations issues du baby-boom et permettre de garantir la solidarité entre les générations, en particulier en direction des jeunes professionnels.

### Le dialogue social, dialogue de sourds

Les professions libérales représentent 26,9 % des entreprises et plus de 2 millions d'actifs, dont 1 million de salariés. Malgré cela, les professions libérales ne sont pas reconnues au même titre que les autres organisations patronales que sont le MEDEF, l'UPA ou la CGPME, qui décident sans elles, ou plutôt sans se soucier de leurs spécificités !

Par exemple, l'**accord national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi** signé le 11 janvier 2013 entre les syndicats patronaux et certains syndicats de salariés a été traduit dans une loi, a été discuté sans les professionnels libéraux. Or, il contient plusieurs dispositions qui posent problème aux entreprises libérales : il s'agit, notamment, de la **taxation des contrats courts**, de la définition d'une **durée minimale de travail à 24 heures** pour les salariés employés à **temps partiel** et de la généralisation de la complémentaire santé dont nous devons supporter le financement. L'UNAPL a bien entendu alerté les parlementaires et le gouvernement pour demander plus de souplesse pour nos entreprises, mais sans rencontrer d'écoute.

Malgré les promesses faites par le gouvernement, le rapport du rapport sur la représentativité patronale, remis au Premier ministre par la Direction générale du Travail, préconise ni plus ni moins d'inféoder l'UNAPL aux organisations patronales déjà représentatives ! En effet, il demande à ces organisations de consulter l'UNAPL en amont de chaque négociation nationale et d'envisager la possibilité, de l'intégrer à titre d'observateur et sans aucun pouvoir décisionnel dans leurs délégations.



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

## FISCALITÉ, RETRAITE, EMPLOI : LES ENTREPRISES LIBÉRALES ASPHYXIÉES

Pour l'UNAPL un tel scénario est inacceptable et témoigne là encore du mépris des pouvoirs publics envers les professionnels libéraux auxquels on demande de subir la loi des grandes entreprises dont les équilibres économiques et les enjeux en matière d'emplois ne sont pas les mêmes.

### La stigmatisation d'une catégorie sociale

« Nantis », « Bons à payer », voilà le message que semble adresser le gouvernement aux professionnels libéraux auxquels il impose en plus une déréglementation galopante au nom tantôt de l'Europe ou d'autres principes plus fumeux. Il verse des pans entiers de la santé aux grandes surfaces et au secteur commercial avec la loi sur la consommation. Dans les communes, il autorise les municipalités à proposer des services « low cost » qui concurrencent les professionnels du cadre de vie, ou encore il favorise le pire de la réglementation européenne qui voudrait faire sauter le verrou des professions réglementées au nom de la libre concurrence. Enfin, il ne cesse d'inventer des contraintes administratives nouvelles, comme l'obligation de payer en ligne la CFE avec une procédure digne du supplice chinois. C'est enfin la multiplication des contrôles permanents en tous genres.

Les professionnels libéraux sont stigmatisés et déconsidérés.

Cette fois-ci trop, c'est trop



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

## **LES REVENDICATIONS**

Le but de cette action est d'obtenir un changement d'attitude de la part du gouvernement. Les professions libérales réclament tout d'abord d'être **considérées et respectées** pour ce qu'elles sont, à savoir des acteurs économiques de premier plan qui représentent plus d'1 entreprise sur 4 dans notre pays.

Ensuite, elles revendiquent **le retour de l'équité avec les autres entreprises**. Tout d'abord l'équité fiscale avec l'abandon de la sur taxation de la CFE pour les professionnels en BNC. Ensuite d'être reconnues comme employeurs et à ce titre de participer de plein exercice au dialogue social. Ceci passe par la représentativité nationale et interprofessionnelle de l'UNAPL, aux côtés des organisations comme le MEDEF, la CGPME, et l'UPA.

De plus, rien ne justifie l'étatisation du régime de retraite des professions libérales. L'UNAPL demande au gouvernement de **renoncer à son funeste projet**.

Enfin, plus largement, l'UNAPL demande au gouvernement d'ouvrir une négociation permanente et réelle, et qu'il prenne en compte **le cas particulier des TPE libérales** qui sont un atout formidable pour le retour de la croissance dans notre pays car les emplois et l'activité qu'elles développent, contrairement à d'autres, ne sont pas délocalisables.



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

## LES MODALITÉS DE L'ACTION

L'UNAPL lance une **grande pétition nationale** pour sauver les entreprises libérales.

L'UNAPL a choisi d'utiliser les moyens modernes de communication pour lancer son mouvement de protestation, avec une :

- Une pétition en ligne hébergée sur le site [www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org)
- Une action de sensibilisation en direction des parlementaires de tous bords avec l'opération « un clic, un courrier envoyé à tous les parlementaires ». En un seul clic, un courrier est envoyé par mail à tous les sénateurs et députés.
- Une présence sur **les réseaux sociaux** à travers une page facebook dédiée « Professions Libérales en danger » et une campagne de « mass tweets ».

### Le Kit de protestation

L'UNAPL met à la disposition des professionnels libéraux un kit de protestation disponible en téléchargement sur le site de l'UNAPL [www.unapl.fr](http://www.unapl.fr).

Dans ce kit, ils trouveront **une affiche** en différents formats (A5, A4 et A3) à fixer dans leur salle d'attente et/ou sur leur vitrine, ainsi qu'un **modèle de pétition** à dupliquer et à faire signer soit sur le papier soit **directement à partir d'un smartphone en flashant le code prévu à cet effet et qui figure en bas de la pétition.**

### Un numéro spécial de *L'entreprise libérale, la revue du professionnel libéral*

L'UNAPL a consacré le dernier numéro de sa revue *L'entreprise libérale* à son action de protestation et y détaille longuement les motifs de sa colère et propose un modèle d'affiche et un modèle de la pétition à détacher.

### 59 syndicats mobilisés

L'UNAPL a mobilisé ses **59 syndicats membres** qui relaieront son action auprès de leurs adhérents. Ils habilleront le site aux couleurs du mouvement de protestation et y relaieront la pétition.

### 26 délégations régionales de l'UNAPL et 95 UNAPL départementales mobilisées

L'UNAPL a engagé dans cette action tout son réseau local avec ses unions départementales et régionales qui mobiliseront les professionnels libéraux au plus près du terrain.



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionsliberalesendanger.org](http://professionsliberalesendanger.org)



## LETTRE AUX PARLEMENTAIRES



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

### **Lettre adressée à tous les députés et sénateurs**

Madame, Monsieur,

Les professionnels libéraux soignent, défendent et conseillent 5 millions de personnes chaque jour.

Ils sont présents sur tout le territoire et représentent plus d'1 entreprise sur 4 dans ce pays, essentiellement des TPE qui emploient 2 millions d'actifs dont 1 million de salariés. Il s'agit d'emplois de proximité non délocalisables.

Aujourd'hui ces entreprises sont asphyxiées par le gouvernement qui les ignore tout en leur imposant des mesures discriminatoires et injustes !

Depuis des mois nous assistons à :

- L'asphyxie fiscale, avec un matraquage fiscal insupportable et la sur-taxation arbitraire de 40% des professionnels en BNC pour la CFE !
- L'asphyxie de la retraite, avec une nationalisation du système de retraite des professionnels libéraux pour que l'Etat puisse ponctionner les provisions qu'ils ont faites pour assurer le départ à la retraite des générations issues du baby-boom et garantir la solidarité intergénérationnelle, alors que qu'ils reversent déjà 30 % de leurs cotisations à la compensation nationale!
- L'asphyxie du dialogue social, avec une marginalisation des entreprises libérales. Le gouvernement qui n'écoute que les grandes entreprises du CAC 40 veut imposer aux TPE des contraintes démesurées et mortifères !

Certaines de ces mesures ont été discutées à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Nous refusons de voir disparaître les entreprises libérales car les métiers qu'elles exercent, dans les secteurs de la santé, du droit, du conseil ou de la construction, sont les métiers de la vie, essentiels à tous.

Si rien n'est fait, ils disparaîtront, écrasés par le poids des charges et des mesures économiques inadaptées qui leur sont imposées. Des emplois de proximité, que rien ne remplacera, seront détruits. Et cela nous ne le voulons pas.

Le gouvernement doit agir en direction des entreprises libérales avant qu'il ne soit trop tard.

Nous souhaitons que vous nous aidiez à le lui faire savoir et que vous le décidiez à changer sa politique.

Avec l'UNAPL, nous comptons sur votre action personnelle.

Par avance merci

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE MAIL :

CODE POSTAL :



Professions libérales,  
les métiers de la vie **EN DANGER**

[professionnsliberalesendanger.org](http://professionnsliberalesendanger.org)

**Professions libérales,  
les métiers de la vie  
EN DANGER**



**MOBILISEZ-VOUS  
POUR SAUVER LES MÉTIERS DE LA VIE !**

Sauvez ceux qui vous soignent, vous défendent et vous conseillent  
Sauvez des entreprises et des emplois locaux  
Sauvez des services essentiels de proximité

**Signez la pétition :**  
*"Les métiers de la vie, moi j'y tiens"*

REJOIGNEZ-NOUS SUR    
unapl.fr

[www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org)



SPRINT/STUDIO COMMUNICATION

**AFFICHES  
A3, A4, A5**

**Professions libérales,  
les métiers de la vie  
EN DANGER**



**MOBILISEZ-VOUS  
POUR SAUVER LES MÉTIERS DE LA VIE !**

Sauvez ceux qui vous soignent, vous défendent et vous conseillent  
Sauvez des entreprises et des emplois locaux  
Sauvez des services essentiels de proximité

**Signez la pétition :**  
*"Les métiers de la vie, moi j'y tiens"*

REJOIGNEZ-NOUS SUR    
[www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org)



SPRINT/STUDIO COMMUNICATION

**Professions libérales,  
les métiers de la vie  
EN DANGER**



**MOBILISEZ-VOUS  
POUR SAUVER LES MÉTIERS DE LA VIE !**

Sauvez ceux qui vous soignent, vous défendent et vous conseillent  
Sauvez des entreprises et des emplois locaux  
Sauvez des services essentiels de proximité

**Signez la pétition :**  
*"Les métiers de la vie, moi j'y tiens"*

REJOIGNEZ-NOUS SUR    
unapl.fr

[www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org)



SPRINT/STUDIO COMMUNICATION



**Professions libérales,  
les métiers de la vie EN DANGER**

[professionsliberalesendanger.org](http://professionsliberalesendanger.org)

## MODE D'EMPLOI



**Professions libérales,  
les métiers de la vie EN DANGER**

### MOBILISATION MODE D'EMPLOI

Cela fait des mois que le gouvernement s'acharne sur les professions libérales et que peu à peu il les asphyxie ! Depuis des mois nous assistons à :

- **L'asphyxie fiscale**, avec un matraquage fiscal insupportable et la sur-taxation arbitraire de 40% des professionnels en BNC pour la CFE !
- **L'asphyxie de la retraite**, avec une nationalisation de notre système de retraite pour que l'Etat puisse ponctionner nos réserves, comme si les 30 % de nos cotisations reversées à la compensation nationale ne suffisaient pas !
- **L'asphyxie du dialogue social**, avec une marginalisation des entreprises libérales alors qu'elles représentent près de 27% des entreprises et 2 millions d'emplois. Le gouvernement qui n'écoute que les grandes entreprises du CAC 40 veut nous imposer les mêmes contraintes démesurées qui tuent nos entreprises, qui sont essentiellement des TPE !

## BRISEZ LE SILENCE !

**MOBILISEZ-VOUS POUR ÉVITER L'ASPHYXIE  
DES PROFESSIONS LIBÉRALES !**

**L'UNAPL LANCE UNE GRANDE PÉTITION NATIONALE  
POUR SAUVER LES ENTREPRISES LIBÉRALES**

- 1 **Munissez-vous de votre Kit de protestation** : il est disponible en téléchargement sur le site de l'UNAPL [www.unapl.fr](http://www.unapl.fr). Vous y trouverez une affiche en différents formats (A5, A4 et A3) à fixer dans votre salle d'attente et/ou sur votre vitrine, ainsi qu'un modèle de pétition à dupliquer et à faire signer. Vous trouverez dans ce numéro de l'Entreprise libérale un modèle d'affiche et un modèle de la pétition à détacher ci-contre et à dupliquer.
- 2 **Signez et faites signer cette pétition par vos confrères, vos salariés et vos clients**. Cette pétition est à signer en ligne sur le site [www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org). Vous pouvez aussi la faire signer directement à partir d'un Smartphone en flashant le code prévu à cet effet et qui figure en bas de la pétition. Si vous optez pour la pétition papier, pensez à l'imprimer et à déposer des piles dans votre salle d'attente avec une urne pour recueillir les pétitions signées. Vous pouvez aussi demander à vos salariés de faire signer systématiquement la pétition lors de l'accueil de chacun de vos clients. Surtout, merci de renvoyer vos pétitions à la fin de chaque semaine, au siège national de l'UNAPL 46, bd de Latour-Maubourg - 75007 PARIS, afin que nous puissions les comptabiliser.
- 3 **Faites connaître votre mécontentement aux députés et sénateurs**, en vous rendant sur le site de l'UNAPL [www.unapl.fr](http://www.unapl.fr) ou sur [www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org). En un seul clic vous pourrez faire partir une lettre à tous les parlementaires de tous les bords politiques.
- 4 **Faites du buzz** ! Le buzz c'est important pour se faire entendre ! Avec votre compte Facebook, rejoignez la page Facebook des Professions Libérales en danger, inscrivez-vous ! Likez 👍 pour dire que vous soutenez le mouvement, et faites part de votre ras le bol ! Avec votre compte tweeter, tweetez pour dire que vous soutenez le mouvement de l'UNAPL et retweetez les tweets du compte [#ProfLibENDANGER](https://twitter.com/ProfLibENDANGER) et du compte [#unapl](https://twitter.com/unapl)

Sylvie Fontlupt, Communication



REJOIGNEZ-NOUS SUR



[www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org)



**Professions libérales,  
les métiers de la vie EN DANGER**

[professionsliberalesendanger.org](http://professionsliberalesendanger.org)

# PÉTITION



**Professions libérales,  
les métiers de la vie** **EN DANGER**



[www.professionsliberalesendanger.org](http://www.professionsliberalesendanger.org)

 **AUJOURD'HUI,  
LES PROFESSIONS LIBÉRALES, LES MÉTIERS DE LA VIE**

- soignent, défendent et conseillent 5 millions de personnes chaque jour
- sont présentes sur tous les territoires et tout **près de chez vous**
- sont les garantes de **votre liberté de choix**
- représentent **1 entreprise sur 4 en France**
- représentent **2 millions d'emplois non délocalisables.**

 **MAIS DEMAIN QUE SE PASSERA-T-IL  
SI LES PROFESSIONS LIBÉRALES VENAIENT À DISPARAÎTRE ?**

- vous serez contraints de vous en remettre à des organismes d'Etat pour vos soins
- vous ne trouverez plus de défenseurs ni de conseils indépendants
- vous devrez faire des kilomètres pour rencontrer un professionnel
- les entreprises et les emplois de proximité seront détruits

 **LES PROFESSIONS LIBÉRALES, LES MÉTIERS DE LA VIE,  
SONT EN DANGER !**

Maltraitées par le gouvernement qui les étouffe sous le poids d'une fiscalité injuste ; qui veut ponctionner leurs retraites et les mettre à l'écart du dialogue social, **elles sont asphyxiées !**

**MOBILISEZ-VOUS POUR SAUVER LES MÉTIERS DE LA VIE !**

C'est-à-dire

- Sauvez ceux qui vous soignent, vous défendent et vous conseillent
- Sauvez des entreprises et des emplois locaux
- Sauvez des services essentiels de proximité

**Signez la pétition : "Les métiers de la vie, moi j'y tiens"**

**LES MÉTIERS DE LA VIE, MOI, J'Y TIENS Je signe la pétition !**

**Je soutiens l'action de protestation de l'UNAPL contre l'asphyxie des professions libérales.**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

PROFESSION : ..... VILLE : .....

MAIL : ..... SIGNATURE :



**REJOIGNEZ-NOUS SUR**  

**unapl.fr**

Sylvie Fontlupt Communication



**Professions libérales,  
les métiers de la vie** **EN DANGER**

[professionsliberalesendanger.org](http://professionsliberalesendanger.org)



**Professions libérales,  
les métiers de la vie  
EN DANGER**



[professionsliberalesendanger.org](http://professionsliberalesendanger.org)



[unapl.fr](http://unapl.fr)